

Les loisirs

Un enfant en situation de handicap peut pratiquer un sport, une activité artistique, partir en voyage, visiter un musée, aller au cinéma.

Il suffit que les infrastructures soient adaptées, c'est-à-dire qu'il faut, par exemple, une rampe d'accès dans tous les lieux publics.

Pour le sport, un enfant en situation de handicap peut pratiquer un sport adapté à sa déficience. Rien n'empêche une personne en fauteuil roulant de faire du basketball par exemple.

Pour les voyages, que ce soit en train, en avion en voiture ou en autocar, il existe des places et des aménagements pour les personnes en situation de handicap. Il existe aujourd'hui un label Tourisme et Handicap.

La famille

Lorsqu'une personne est en situation de handicap, sa famille, pour diverses raisons propres à chaque membre, peut être bouleversée. Certains parents, frères et sœurs, grands-parents peuvent surmonter difficilement le handicap, la déficience de leur enfants, frères ou sœurs, petits enfants. Il y a aussi des familles qui, souvent, après un temps d'adaptation, ont une vie (presque) normale.

En fonction de la déficience, les difficultés sont plus ou moins faciles à surmonter.

Quelques exemples :

Une personne en fauteuil roulant ne pourra pas gravir un escalier.

Un frère ou une sœur qui a une déficience intellectuelle ne saura pas faire autant de choses que son cadet.

Cela peut poser des problèmes de relations au sein de la famille.

Quelques questions

Dans ce mémo, il y a un certain nombre de propositions afin que les personnes en situation de handicap puissent circuler, communiquer, vivre au quotidien comme tout le monde.

- ▶ Penses-tu avoir d'autres idées pour que les personnes qui auraient des difficultés dans la vie quotidienne puissent les surmonter ?
- ▶ Comment ferais-tu si tu avais un camarade de classe malvoyant, malentendant ou en fauteuil roulant ?
- ▶ Comment aborder un camarade de classe en situation de handicap ?
- ▶ Penses-tu que les enfants qui ont une déficience intellectuelle se rendent compte de quelque chose ? Des moqueries ?
- ▶ Quelles seraient tes réactions face au handicap d'une personne ?
- ▶ Est-ce que tu crois que les enfants en situation de handicap ont plus ou moins de droits que toi ?
- ▶ Voudrais-tu essayer de te mettre à la place d'une personne en situation de handicap (dans un fauteuil, te bander les yeux, ne plus parler...)?
- ▶ Crois-tu que le handicap disparaîtra un jour, ou penses-tu que l'environnement sera adapté à toutes les déficiences si bien qu'il n'existera plus de situations de handicap ?

▶ Autres documents

- S. ALLEMAND BAUSSIER.** *Un copain pas comme les autres.* De la Martinière. Paris 2000. 105p.
- S. ALLEMAND BAUSSIER.** *Handicap. Le guide de l'autonomie.* De la Martinière. Paris. 2008. 112p.
- S. BOUTAUDOU. S. LEBOT.** *Le handicap même pas peur.* Milan. Toulouse. 2007. 47 p.
- S. GIRARD. N. BERGHELLA.** *La galaxie des différences.* Editions Académie Impact Québec, 2004. 39p.
- PEYO.** *Les schtroumpfs éclopés.* Association des paralysés de France. 1994. 16p.
- S. RUBIO. N. FORTIER.** *Qu'est ce qu'il a ?* Autrement. Saint-Amand-Montrond. 2008. 48 p.
- M. PELLATON. P. BRIZARD.** *Les droits de l'enfant.* Mango. 1999. 58p.

▶▶▶ Au-dessus des nuages



Quelques dates

Pour que les personnes en situation de handicap aient une véritable place dans la société, des lois ont été créées. A travers un bref historique, tu remarqueras qu'il aura fallu beaucoup de temps pour que ces personnes puissent avoir leur place au travail, à l'école, dans les loisirs, les transports en commun.

- ▶ **1790** Le principe du devoir d'assistance par la Nation est affirmé pour la première fois devant l'assemblée constituante.
- ▶ **1918** Les noms d'infirmités, d'invalides... sont remplacés par le terme de « personne handicapée ».
- ▶ **1960** Lois en faveur des personnes handicapées sur le droit au travail, à l'intégration et à l'éducation.
- ▶ **1975** Loi assurant aux personnes handicapées toute l'autonomie dont elles sont capables.
- ▶ **2005** Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il ne suffit malheureusement pas d'écrire des lois pour que les mentalités changent. Chacun se doit d'être citoyen. Être citoyen, c'est peut être aider une personne en situation de handicap qui serait en difficulté, c'est aussi la respecter.

Handicap et santé

Être en situation de handicap, c'est avoir une déficience motrice, sensorielle ou mentale qui rend difficile, dans la vie quotidienne et dans son environnement, certaines choses que tu fais facilement.

► La déficience motrice

C'est le manque, la perte ou un mauvais fonctionnement des membres supérieurs et/ou inférieurs. La déficience motrice est plus ou moins importante. En effet, certaines personnes handicapées motrices ne contrôlent pas tous leurs gestes (elles ont des mouvements involontaires) ; d'autres peuvent effectuer certains mouvements très lentement ; d'autres encore ne peuvent pas bouger du tout leurs bras ou leurs jambes ou les deux.

► La déficience visuelle

Le handicap visuel peut aller d'un trouble visuel comme l'astigmatie, la myopie, la presbytie, l'hypermétropie, jusqu'à la malvoyance et la cécité complète. Certaines personnes déficientes visuelles voient certaines choses, dans certaines conditions. D'autres lisent et écrivent en noir (l'écriture ordinaire) ou en braille. Les personnes aveugles peuvent parfois percevoir les lumières ou les volumes. Elles se touchent parfois les yeux car cela leur procure des perceptions visuelles.

► La déficience auditive

Tout comme la déficience visuelle, la déficience auditive recouvre différents degrés de troubles de l'audition. On peut entendre d'une seule oreille ou avoir une baisse de l'audition qui permette d'entendre sans appareillage auditif. C'est un handicap peu visible.

► La déficience mentale

On l'appelle aussi déficience intellectuelle, elle peut être légère, moyenne ou sévère. Elle touche le fonctionnement de la pensée, mais pas les émotions de la personne. Elle concerne par exemple des personnes trisomiques, polyhandicapés mais aussi des personnes qui n'ont pas d'autres handicaps. Les personnes autistes aussi peuvent être atteintes de déficience intellectuelle, mais pas systématiquement. L'autisme est un trouble du développement ; c'est-à-dire que les personnes autistes ont un cerveau qui ne fonctionne pas du tout de la même façon que le cerveau des autres personnes.

► La déficience psychique

C'est un handicap qui peut apparaître à n'importe quel âge et chez n'importe qui. La dépression est un trouble psychique qui peut être plus ou moins lourd. Il existe des traitements pour tous les troubles psychiques qui permettent aux personnes d'avoir une vie sociale presque normale.

Vivre ensemble, autonomie et communication

► Fauteuil roulant et autonomie

Monter dans un autobus, traverser sans bas côté, descendre d'un trottoir parce qu'une voiture y est garée : autant d'obstacles qui empêchent de se déplacer seul en fauteuil, autant d'obstacles qui sont un frein à l'autonomie des personnes en situation de handicap. **Comment faire ?**

Il faut assurer aux personnes en fauteuil une facilité et une sécurité dans leurs déplacements. Assure-toi par exemple de ne pas mettre d'obstacle qui les empêcherait de circuler dans la classe. Ne prend pas les ascenseurs dans les lieux publics, laisse-les aux personnes qui en ont vraiment la nécessité, etc.

► Déficit visuel et autonomie

Comment communiquer avec une personne qui ne te voit pas ?

D'abord, lui parler en l'appelant par son prénom et en te présentant pour qu'elle te repère plus facilement.

Comment aider une personne malvoyante ?

A un feu de croisement, propose ton aide pour que la personne traverse en toute sécurité. Laisse-lui te prendre le bras, mais si elle refuse, ne t'offusque pas, indique-lui les trottoirs, les changements de direction. Enfin, n'hésite pas à la renseigner ou à lui demander si elle a besoin de ton aide.

► La déficience auditive

Si tu vois quelqu'un tendre son oreille, fixer tes lèvres quand tu parles, si elle communique avec des signes, parfois en produisant des sons, ou si elle parle difficilement, ne te moque pas :

la déficience auditive est un handicap invisible, qui rend l'apprentissage de la parole parfois difficile. Réponds à sa demande comme tu répondrais à quelqu'un qui ne parle pas la même langue que toi, en la regardant bien en face et en articulant, car certaines personnes peuvent lire sur les lèvres.

► Déficience mentale et psychique

Ce sont souvent des personnes qui ont beaucoup de difficultés à communiquer. Elles ont parfois des réactions très différentes des tiennes et elles ne pensent pas forcément comme toi, donc ne réagissent pas comme toi.

Tu peux leur sourire, ainsi tu les mettras en confiance pour instaurer un dialogue.

Bien sûr, croiser une personne différente peut parfois surprendre et faire peur. Dans ce cas, pense au fait que ta réaction peut peut-être blesser certaines personnes.

Évite de regarder la personne de façon soutenue, sauf si c'est pour lui sourire ou lui dire bonjour ! Certaines personnes en situation de handicap apprécient qu'on leur pose des questions sur leur déficience, d'autres au contraire ne souhaitent pas en parler. Respecte leur décision.

L'école et la scolarisation

Tous les enfants en situation de handicap peuvent en principe intégrer une classe dans l'école de leur quartier. Ils peuvent être aidés par un **Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)**. Il les aide s'ils ne sont pas aussi rapides que le reste de la classe ou bien s'ils ne voient pas bien au tableau ou encore pour d'autres raisons. Les autres élèves peuvent aussi les aider.

D'autres enfants en situation de handicap sont dans des classes appelées **Classe d'Intégration Scolaire (CLIS)**. Il s'agit de classes qui sont intégrées dans des écoles ordinaires. Cela leur permet d'être dans une école comme les autres enfants, mais ils ont une scolarité adaptée à leur rythme.

Dans le secondaire, les élèves en situation de handicap peuvent être scolarisés dans les **Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI)**. Ce dispositif s'adresse à des enfants de 12 à 16 ans qui, bien que pleinement collégiens, ne peuvent pas bénéficier d'un enseignement ordinaire en collège.

Dans certains centres comme les **Instituts Médico Educatif (IME)**, les enfants en situation de handicap peuvent recevoir un enseignement adapté.